

Curieuse coïncidence : un mois seulement après la fin du mouvement de grève le plus important de l'histoire d'EDF et GDF, auquel Nordine - militant SUD Energie - a apporté une contribution très active et médiatique, celui-ci est « pris en faute » par sa Direction.

Quelle « faute » ? Principalement avoir déclaré des heures de travail qu'il n'aurait pas faites : une telle faute, dans d'autres circonstances, n'aurait jamais justifié un licenciement. Mais en plus, il s'agit ici d'un coup monté de la Direction (nous tenons l'ensemble du dossier à disposition de la presse).

Pour tous ses collègues, il est évident que le dossier est vide. Mais en dépit de l'évidence, malgré les explications, les démonstrations, les protestations, la mobilisation des salariés de son agence, rien n'y a fait. La Direction se moque de la Justice, son seul problème étant de « faire un exemple » en licenciant un militant trop actif, qui a osé se faire le porte-parole, avec de nombreux autres militants syndicaux également sanctionnés, d'un malaise général parmi ses collègues. Malaise qui a déclenché un mouvement social historique, autour des questions de partage des richesses dans l'entreprise, mais aussi d'emploi, de sous-traitance, et de destruction progressive du service public.

Laisser faire, ce serait admettre le recul d'un droit démocratique fondamental : le droit de grève, le droit de se syndiquer.

Laisser faire, se serait accepter la destruction de tous les contre-pouvoirs, accepter l'arbitraire qui permet aux directions de condamner à l'exclusion sociale un père de 2 enfants, salarié de l'entreprise depuis 12 ans, sans motif sérieux.

Laisser faire, ce serait permettre la dégradation sans fin des conditions de travail des salariés.

Laisser faire, ce serait se priver de la possibilité d'alerter l'opinion sur la destruction des services publics, et laisser les Directions dégrader le service aux usagers et la sûreté et la sécurité des réseaux et des installations en toute impunité.

Aujourd'hui, après avoir épuisé tous les recours dans l'entreprise, qui se sont révélés être purement formels, deux dirigeants de la Fédération SUD Energie (Yann COCHIN) et du syndicat SUD Energie Ile de France (René-Michel MILLAMBOURG) auquel appartient Nordine, ont décidé d'entamer une grève de la faim aux côtés de Nordine pour obtenir sa réintégration et la levée de toutes les sanctions qui frappent les militants à la suite du mouvement social du printemps dernier.

Ils se installés dans les locaux syndicaux de l'unité Réseau Gaz Paris (GrDF) de Nordine, située au 16-20 rue Pétrelle, Paris 9<sup>ème</sup>.

Une conférence de presse se tiendra à cette adresse mercredi 16 décembre à 11h.

